
Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Lutte au myriophylle à épis dans le réservoir Taureau : bilan des interventions réalisées au cours des deux dernières années !

Shawinigan, 23 janvier 2025 – Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM) est heureux d'annoncer les résultats du projet visant la mise en place d'une stratégie de lutte au myriophylle à épis (*Myriophyllum spicatum*) dans le réservoir Taureau (municipalité de Saint-Michel-des-Saints, Lanaudière).

En 2020, le myriophylle à épis a été détecté pour la première fois dans ce plan d'eau. Par sa présence et son caractère envahissant, cette espèce exotique aquatique a des effets variés sur la flore, la faune et les propriétés physicochimiques des plans d'eau qu'il envahit. Cette plante peut créer des tapis denses en surface, diminuer l'esthétique d'un plan d'eau, nuire aux activités nautiques, à la baignade et à la pêche sportive.

Au cours des deux dernières années (2023 et 2024), différentes interventions ont été mises en place afin de lutter contre cette espèce dans le réservoir Taureau. D'une part, des activités de contrôle manuel (arrachage) ont été réalisées dans le secteur de la Baie du Village. Au total, 1 644 plants ont été prélevés par des spécialistes et une équipe de plongeurs bénévoles. D'autre part, une douzaine de bouées de signalisation ont été installées dans les baies où du myriophylle à épis a été détecté par le passé. De plus, douze panneaux de sensibilisation seront installés aux descentes principales et dans des endroits stratégiques au cours du printemps 2025. Aussi, des travaux de détection ont également permis de confirmer la présence de myriophylle à épis dans la rivière Sauvage (tributaire de la rivière Matawin), source de propagation de cette plante dans le réservoir.

Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution financière de 59 991 \$, via le *Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau* (PRSEE), lié au Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.



Ce projet est réalisé en étroite collaboration avec différents partenaires : la Société de Développement des Parcs Régionaux de la Matawinie (SDPRM), la MRC de Matawinie, l'Association pour la protection du lac Taureau (APLT), l'Association des propriétaires de Pointe-Fine (APPF) et l'Auberge du lac Taureau.

À propos de Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM)

Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM) est un organisme mandaté par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) dont la mission est d'offrir son expertise à la communauté afin d'améliorer la qualité de l'eau et des écosystèmes sur tout le territoire de la rivière Saint-Maurice. Pour ce faire, l'organisme a pour mandat de réaliser un Plan directeur de l'eau (PDE) et de coordonner la mise en œuvre des actions prioritaires qui sont déterminées dans cet outil d'aide à la décision.

– 30 –

Source :

Laurianne Bonin
Responsable des communications
Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM)
819 731-0521 #4
laurianne@bvsm.ca

Information :

Stéphanie Chabrun
Directrice générale
Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM)
819 731-0521 #1
directrice@bvsm.ca

